

CAMPING LE BELLEVUE ** 220 route verte - 17120 BARZAN

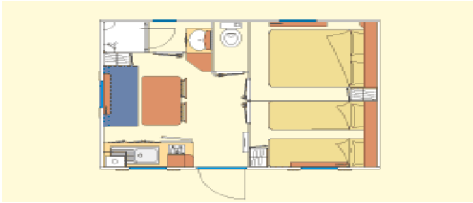
Tél :05.46.90.45.91. e-mail:campingbelevue2@wanadoo.fr site : www.campingbelevue17.com

Camping classé 2 étoiles catégorie « loisirs » pour 39 emplacements « grand confort caravane » Classement arrêté n°2011-281 DDPP/SPC du 21/12/2011 Siret : 391 387 669 00057 APE 5530Z

Camping situé le long de l'estuaire de la Côte de beauté, à 7kms de la plage, dans un cadre verdoyant (vignes) et proche de la nature, avec une vue panoramique sur une partie de l'estuaire et sur le site archéologique gallo-romain du Fâ.

Madame, Monsieur, ci-joint le descriptif des mobiles-homes avec le tarif correspondant et le contrat de location vierge :

MOBIL-HOME O'PHEA 504 (5 x 4m : 20m²) avec terrasse bois 2 à 4 personnes



MOBIL-HOME OPHEA 784T (7,84 x 4m : 30m² dont 7m² de terrasse bois intégrée) 4 à 6 personnes



MOBIL-HOME O'PHEA 724 OCEANE(7,24 x 4m : 28m²) avec terrasse bois 4 à 6 personnes



MOBIL-HOME SUPER MERCURE 2 (7,20m x 3,70 : 25m²) avec terrasse bois- 4 à 6 personnes

MOBIL-HOME O'PHEA 724 (7,24 x 4m : 28 m²) avec terrasse bois 5 à 7 personnes

BUNGALOW TOILE 4m x 4 m : 16m² 5 pers



MOBIL-HOME IRM LOGGIA (8 x 4), 2 chambres - 4 à 6 personnes - 25m² + 8,40m² de terrasse bois couverte.

MOBIL-HOME IRM MERCURE famille (7,47 x 4) 2 chambres – 4 à 6 personnes - 27,50 m² et d'une terrasse bois de 10 m²

lits superposés chambre 2 / sans sanitaire



descriptif mobile home :

Cuisine : frigo, plaque de cuisson gaz, micro-ondes, cafetière, meubles de rangement avec vaisselle, évier.

Salon : 1 table, 2 chaises, une banquette convertible en lit 140x190 cm sauf OPHEA 504, meubles de rangement et radiateur.

Chambre 1 : un lit 140x190 cm, placards de rangement, étagères.

Chambre 2 : deux lits 80 x 190 cm (sauf O'PHEA 724 : 1 lit + 2 lits superposés), placards de rangement, étagères.

Les couvertures, couettes, oreillers, alèses et kit protections sont fournis.

Salle de bain : douche, lavabo, meuble rangement et miroir.

Cabinet de toilette : WC séparé de la salle d'eau.

Une terrasse bois avec salon de jardin (1 table+6 chaises)sauf O'PHEA 504 (1 table + 4 chaises) et 1 parasol.

Chauffage électrique, branchement TV. Ancienneté 7 à 12 ans.

descriptif Bungalow toilé :

séjour/cuisine ouvrant sur l'extérieur. 1 Chambre deux lits d'une place 80*190cm + 1 Chambre deux lits superposés 80 * 190 cm +1 lit 80*190 cm Meubles et vaisselle 5 personnes Réchaud deux feux, réfrigérateur, cafetière Salon de jardin et parasol

Barbecues collectifs à disposition. Les barbecues électriques sont interdits. Location de lit bébé 15 €/semaine Location chaise haute bébé 15€/semaine

Location baignoire bébé 12€/semaine. Vente drap jetable lit pour 1 personne 8€ lit pour 2 personnes 12€

Formule petit déjeuner 6€ . Possibilité forfait ménage 60€. Un animal par location. Pas de taxe de séjour.

Camping accessible aux handicapés moteurs sauf dans nos localités.

Tarifs Location Semaine 2020							
	Mobile-home 2 à 3 pers	Mobile-home 4 à 6 pers	Mobile-home 5 à 7 pers	Bungalow toilé 5 pers	Animal par jour	Taxe de séjour par nuit/pers	Frais de dossier
04/04 –04/07	198,00 €	230,00 €	260,00 €	150,00 €	3,00 €	0,22 €	20,00 €
04/07 –18/07	398,00 €	450,00 €	500,00 €	250,00 €	3,00 €	0,22 €	20,00 €
18/07 – 29/08	550,00 €	630,00 €	700,00 €	380,00 €	3,00 €	0,22 €	20,00 €
29/08 – 25/10	198,00 €	230,00 €	260,00 €	150,00 €	3,00 €	0,22 €	20,00 €

Ce prix comprend la location de l'hébergement, le stationnement pour un véhicule, l'électricité, le gaz, l'eau chaude et froide et l'accès aux activités du camping.

Procédure réservation : compléter le contrat de location au dos et le renvoyer avec 30% d'acompte. La réservation devient effective à réception du règlement et du contrat signé. Nous vous adresserons un courrier de confirmation. Paiements acceptés : chèque, ANCV, espèces, mandat, virement sur demande. **Nous n'acceptons pas les CB.**

CONTRAT DE LOCATION

Entre les soussignés, il a été convenu et arrêté ce qui suit .

Monsieur BRISSET du camping LE BELLEVUE 220 route verte 17120 BARZAN, agissant en qualité de propriétaire d'une part et

Monsieur : et/ ou Madame :

Adresse :

Mail Tél :

Agissant en qualité de locataire saisonnier d'autre part, loue un hébergement situé sur le camping « LE BELLEVUE » à BARZAN.

Valider votre choix en cochant le mobile-home sélectionné :

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> O'PHEA 504 | <input type="checkbox"/> O'PHEA 784T | <input type="checkbox"/> O'PHEA 724 OCEANE (4-6 pers) |
| <input type="checkbox"/> SUPERMERCURE2 | <input type="checkbox"/> O'PHEA 724 (5 à 7 pers) | <input type="checkbox"/> BUNGALOW TOILE |

Le prix comprend : la location d'un hébergement, le stationnement d'un véhicule, l'électricité, le gaz, l'eau chaude et froide et l'accès aux activités de loisirs du camping.

CONDITIONS DE LOCATION ET GARANTIES

1 – La location est conclue pour la période du/...../ 2020 à partir de 16h au/...../ 2020 maximum 10h.

Le montant de la location s'élève à €.

2 – Il est formellement reconnu par le locataire que cette location est acceptée et conclue pour une occupation des lieux par personnes. Au cas où ce nombre serait dépassé, le propriétaire se réserve le droit de résilier le présent contrat ou de demander des charges supplémentaires imposées. L'accueil des visiteurs est réglementé.

3 – Le locataire arrête la location et verse 30 % d'acompte du montant du loyer plus les frais de dossier (20 €) soit : € au camping.

4 – Le locataire s'engage à verser au propriétaire, le solde de la location convenue et restant due soit la somme de € **30 jours minimum avant son arrivée sur le camping**. Toutefois, si le locataire souhaite régler le solde en espèces, ce dernier se fera le jour de l'arrivée. A défaut du respect de moyen de paiement engagé, une pénalité de 4% sera appliquée sur le montant total de la réservation. Dans le cas où le solde n'est pas parvenu dans les délais fixés pour les autres moyens de paiement le séjour est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrite précédemment au point 5 s'appliquent. **Le jour de son arrivée, le locataire remettra un dépôt de garantie de 300 € pour le matériel et 60 € pour le ménage** lors de la remise des clés, lesquels lui seront restitués sous 8 jours par courrier. Cette somme pourra rester acquise en tout ou partie en cas de détérioration de l'hébergement et son contenu et du matériel sur le camping ou du mauvais état de propreté lors de l'état des lieux de sortie. Aucune restitution ou réduction des sommes aura lieu pour quelques raisons que ce soit.

5 – Le locataire devra être assuré pour le logement de vacances (dégâts matériel, responsabilité civile,). A défaut de présentation nous déclinons toute responsabilité en cas de vol ou détérioration des objets personnels. Par ailleurs, le camping ne pourra être tenue pour responsable des dégâts provoqués par des forces extérieures (tempêtes, orages, tornades,) incontrôlables par nos soins. Le parking extérieur n'est pas gardé.

6 – En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, par rapport aux dates mentionnées sur le contrat de location , la totalité du séjour réservé restera due. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour la partie du séjour non effectuée.

7 – En cas d'annulation de séjour, le locataire doit la notifier par courrier avec A .R. Si l'annulation intervient :

* plus de 30 jours avant votre arrivée, l'acompte sera conservé et le solde ne sera pas exigé.

* moins de 30 jours avant votre arrivée, l'acompte sera conservé et le solde sera exigé.

Si l'annulation est faite par le loueur le double de l'acompte sera versé et celui-ci s'engage à proposer une solution de remplacement sauf en cas de force majeure.

8 – Le locataire signataire du présent contrat conclu pour une période ne pouvant en aucun cas excéder la durée initialement prévue ne pourra, en aucune circonstance, se prévaloir d'un quelconque droit de maintien dans les lieux à l'issue de la période de location.

9- Il est précisé que l'accueil des animaux familiers est autorisé mais réglementé (vaccinations obligatoires, présentation des certificats de vaccinations) et certaines races de chiens d'attaque, de défense sont interdites sur les lieux recevant du public . Un seul animal par location.

10 – Aucune réclamation du locataire ne sera prise en considération au-delà du 2ème jour d'occupation des lieux.

11 – La sous location est interdite.

12 – Chaque partie s'engage à se conformer et à respecter les clauses et conditions du présent contrat. En cas de désaccord entre les parties, le tribunal du loueur sera seul compétent pour juger des faits.

13 – NOM DU LOCATAIRE : Mr et/ou Mme se déclarent d'accord sur cette location après avoir pris connaissance du contenu de ce contrat, du prix demandé, du descriptif et apposent leurs signatures. Le contrat sera envoyé au loueur accompagné de l'acompte.

14 – Si la location a été conclue entre temps, le loueur retourne l'acompte par retour, après en avoir fait part par téléphone ou par mail.

A le/...../ 2020

Je déclare avoir pris connaissance du descriptif, des conditions générales de location saisonnière et les acceptent.

Lu et approuvé (mention manuscrite)

Les locataires (signatures)